

P O L Y C U L T U R E e n M O R V A N

* * * * *

Les Morvandiaux, agriculteurs, sont fidèles à la polyculture d'autrefois ; ils tirent de leur étable leur plus grand sujet de fierté alors que la forêt où ils travaillent de moins en moins ne leur rapporte plus guère ; aussi sont-ils toujours à l'affût de quelques profits annexes : "il n'y a pas des éleveurs, des cultivateurs, des bûcherons : chacun est tout cela en même temps suivant la saison".

Polyculteurs, ils le restent malgré tous les conseils de spécialisation ; l'expérience ne semble-t-elle pas leur donner raison, quand on a vu en dix années certains cultivateurs audacieux se lancer dans des spécialisations successives (plants de pommes de terre, élevage laitier) pour les abandonner tour à tour et revenir à une conception très traditionnelle d'exploitation ? Eleveurs, ils le sont depuis que l'élevage des Charolais est devenu la préoccupation majeure de ces Morvandiaux, ils sont connus pour avoir de "bons élèves" que les emboucheurs du "Bas" se disputent chaque printemps. Enfin, ils possèdent souvent un coin de forêt : les bois du Morvan ne descendent plus depuis longtemps vers Paris, mais de larges superficies sont uniformément recouvertes par une forêt-taillis à laquelle les conifères se mêlent de plus en plus. Comme tout cela ne semble suffire à cette population éparse, disséminée dans les écarts et les hameaux, les Morvandiaux tentent avec plus ou moins de bonheur et de continuité tous les petits profits, des élevages "hors système de culture" à la location de maisons ou de chasses...

Qu'y a-t-il de commun entre ce célibataire entre deux âges qui égratigne avec une vieille charrue, tirée par des boeufs, quelques champs dispersés aux quatre coins d'un finage du Haut-Morvan et une famille dont tous les jeunes couples se sont associés pour augmenter les rendements, brûler les genêts des landes et ajouter aux élevages traditionnels celui des agneaux gras ? Qu'y a-t-il de commun entre ce vieux Morvandiau qui ne s'exprime que par monosyllabes en tirant sur une pipe éteinte et cet aviculteur moderne qui disserte sur la liberté ? A chaque instant, les traditions locales, les clivages sociaux, les options personnelles, les attitudes des groupes interviennent pour compliquer à l'extrême une réalité mouvante.

I- UTILISATION du SOL

Vieille forêt de feuillus aux essences variées, carrés foncés des résineux, vert humide des prés de fonds de vallées, landes et pâtures qu'un été trop sec fait jaunir : dans ce camaïeu de verts, les champs cultivés apparaissent mal. Limités à quelques replats, à quelques versants bien exposés, cachés par les haies vives, ils apportent même de nouvelles notes vertes, les fourrages cultivés couvrant une grande surface... Tout révèle une orientation systématique vers l'élevage et la forêt ; pourtant l'analyse des modes d'utilisation du sol, des systèmes de culture et de production fait apparaître une réalité plus nuancée.

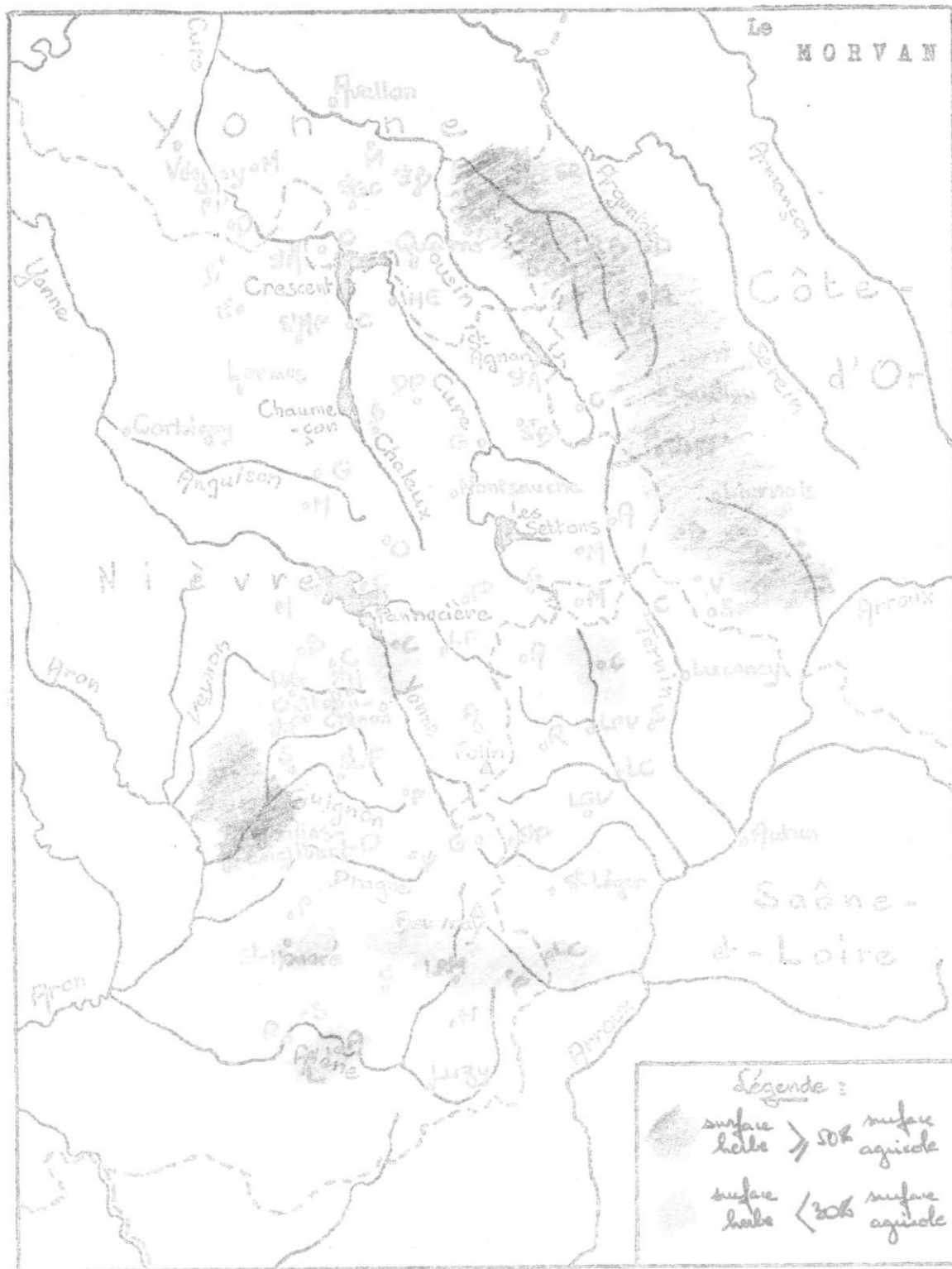
La place relative des bois, des champs cultivés, des surfaces toujours en herbe, varie d'un point à l'autre de la montagne et dans une même commune, d'une ferme à l'autre (exclusion temporaire des surfaces boisées qui occupent de 29 à 34 % du territoire agricole).

Les DIFFERENTS MODES d'OCCUPATION du SOL AGRICOLE

a) L'herbe l'emporte dans les communes du nord-est, dans la région des gradins de faille où sont conservés des placages de lias. Toute une série de communes, disposées en arc de cercle de Saint-Léger-Vauban au nord-ouest, à Savilly au sud-est, ont une surface en herbe supérieure à 50 % de la surface exploitée. De formation récente, les prés permettent de moins recourir aux compléments de fourrages artificiels que les pâtures de l'intérieur de la montagne. Ils sont entourés de murs, de fils de fer barbelés ou de haies ; dans ce secteur, les friches se localisent sur les crêtes élevées de l'ouest ; c'est là que les pourcentages des surfaces en friches atteignent 10 % (Brazey 10 %, Saint-Martin-de-la-Mer 10 %, Savilly 12 %). Quelques communes de la bordure occidentale se rangent également dans cette catégorie où l'herbe l'emporte. Ce sont Saint-Péreuse, Moulins-Engilbert, Sermages.

b) La majeure partie du massif connaît un type d'occupation mixte ; terres labourables et surfaces toujours en herbe s'étendent à peu près également sur le territoire agricole. La place de l'élevage n'y est pas moindre pour autant. Dans ces régions plus élevées, granitiques, l'herbe doit être cultivée. La proportion des friches apporte des nuances : le Morvan avallonnais, les communes de la frange occidentale s'opposent aux villages du Haut-Morvan où les friches couvrent plus du cinquième de la surface utile (Villapourçon, Glux, Fâchin, Anost, Arleuf). Dans les régions plus basses, davantage tournées vers l'extérieur, les friches semblent avoir moins gagné que sur les bastions du Haut-Morvan et sur la dorsale de 600 m qui s'étend de Saint-Agnan à Gien-sur-Cure.

Modes d'Occupation du Sol



c) Dans quelques secteurs très localisés, les labours l'emportent : villages des marges de la Terre-Plaine, communes proches de Saint-Honoré-les-Bains, Ouroux et les terroirs le long de la trouée de l'Yonne supérieure, secteurs de la Saône-et-Loire de Saint-Prix à Poil, et de Larochemillay à la Grande-Verrière. La dispersion même de ces communes laisserait à elle seule supposer des raisons multiples : printemps hâtif de l'Avallonnais qui fait tôt éclater les bourgeons ? plus nombreuse population de Cussy où l'aspect soigné des haies bien "fléchées" surprend toujours quand on arrive du Morvan rapiécé et délabré du centre-nord ? retard de l'évolution à Saint-Brisson qui se replie au centre de ses forêts ? La permanence des labours peut aussi bien s'expliquer par des situations privilégiées que par des raisons humaines.

II- AGRICULTURE ORIENTEE vers l'ELEVAGE

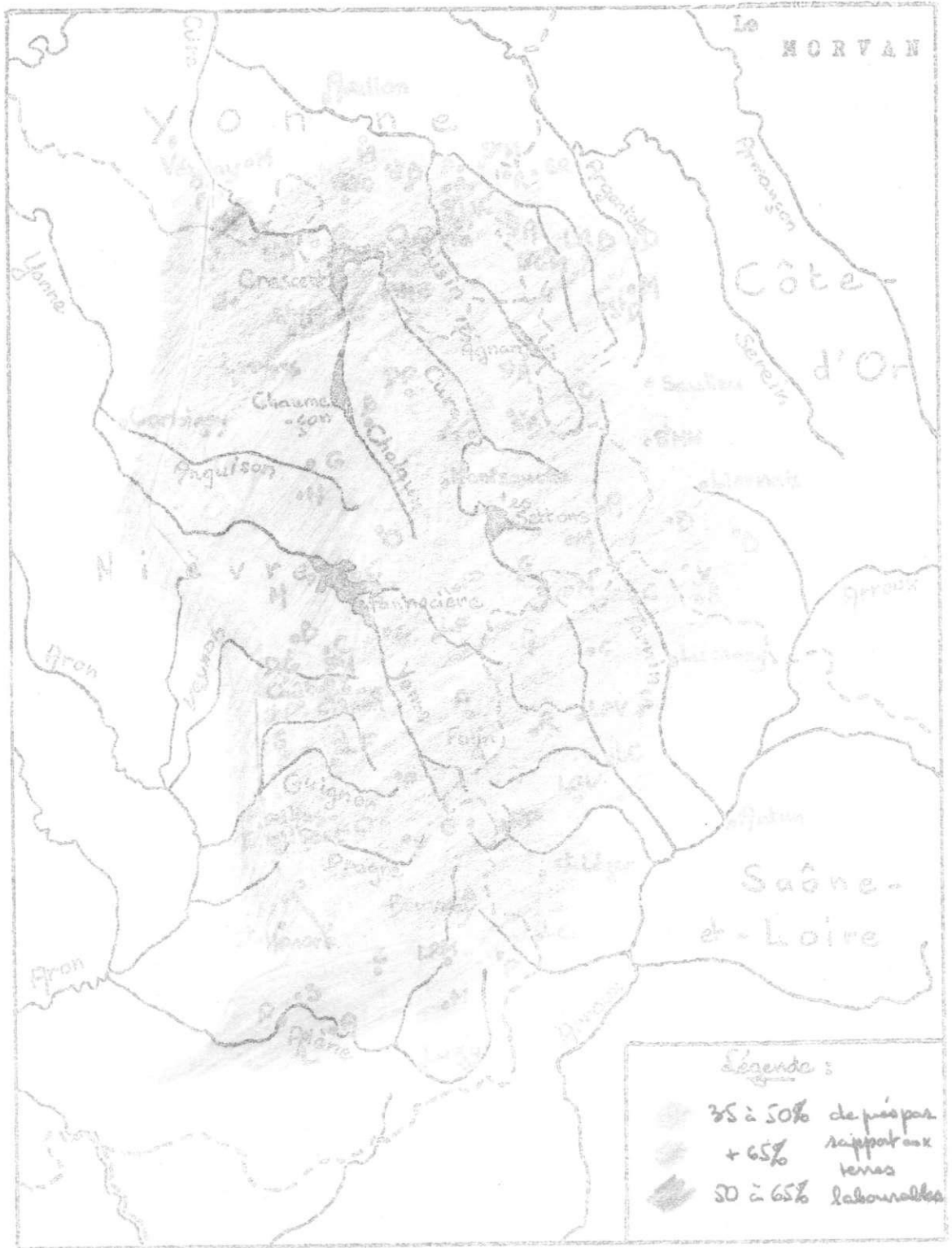
Ce qu'est l'agriculture au sein des 150 000 hectares de surface agricole utile que compte le Morvan ? Les situations dans lesquelles les exploitations agricoles se trouvent sont si différentes selon la géographie des lieux, qu'aucune généralité ne peut être faite. Pourtant des hommes, tirant du produit de la terre morvandelle leur unique revenu, sont là avec leur famille, la qualité de leurs productions, leur inquiétude devant l'avenir.

Inquiétude fondée, car s'il restait encore 3 600 exploitations de plus de 5 ha en 1974, il y en avait 6 300 en 1955, 4 179 en 1970. Si rien n'est tenté pour infléchir cette tendance, c'est moins de 3 000 qui resteront en 1980 et cette évolution n'aura pas amélioré les structures, mais aggravé, au contraire, les disparités. Le phénomène n'est pas spécial au Morvan et se retrouve dans beaucoup de régions, mais ici, plus qu'ailleurs, l'activité agricole est menacée car, moins qu'ailleurs, le paysan morvandiau a de possibilités de reconversion de sa production.

Pourtant, malgré les apparences, les hommes ne sont pas beaucoup plus âgés que la moyenne des agriculteurs de la plaine, ils sont autant sinon plus réceptifs au progrès que ces derniers, la qualité et la productivité de leurs élevages en témoignent, et le même nombre d'exploitants sont assurés d'avoir un successeur direct. Mais, par suite de l'altitude, du relief, de la nature du sol, de la pluviométrie, des chemins de desserte difficile rendant aléatoire le passage d'engins de récolte moderne, un revenu inférieur est constaté ; un climat d'insécurité, de découragement risque d'accélérer les abandons d'activité agricole.

Au-delà d'une certaine diminution de population, c'est toute la vie socio-économique d'une région qui est également menacée, un processus de désertification s'instaure avec un seuil irréversible.

Prés et terres labourables



Les moyens techniques existent pour permettre d'atteindre un revenu décent ; encore faut-il donner la possibilité de les mettre en pratique. Une politique d'aide au développement, sélective en faveur des exploitations les plus menacées, a été définie par les organisations professionnelles et les hommes responsables se donneront les moyens de l'appliquer pour sauvegarder le type d'agriculture qui doit être maintenue, au-delà d'un critère d'efficacité économique "à tout prix" dans le court terme.

Si les hommes reprennent foi, si une psychose disparaît, les entreprises agricoles de ce pays, avec leurs dimensions actuelles, peuvent devenir rentables. L'intensification doit être un moyen meilleur, pour y arriver, que l'agrandissement. Par ses possibilités de productions fourragères, le Morvan aura un avenir certain pour ses élevages, malgré la crise actuelle. Toutefois, le maintien de petites et moyennes exploitations permettant au plus grand nombre possible d'hommes de conserver une partie du pouvoir de décision, ne sera possible que dans une agriculture de groupe ayant en commun les moyens de production et de commercialisation.

III- ELEVAGE par VOCATION

Pays de forêts aux essences variées et de prairies abondantes où apparaissent, aux meilleures expositions, quelques champs cultivés, dans un entrelacement harmonieux de haies vives, le Morvan est par vocation un terroir d'élevage renommé. Les rigueurs du climat et la pauvreté des sols qui rendent souvent aléatoire le retournement des prairies, conduisent naturellement à l'élevage d'animaux maigres vivant en liberté d'avril à novembre dans de vastes enclos.

Ce mode d'exploitation du bétail convient particulièrement bien à la race bovine charolaise dont les aptitudes pour la production de la viande sont unanimement reconnues, en race pure à l'âge adulte d'une part, et en croisement avec d'autres races pour l'obtention de veaux de boucherie ou de jeunes bovins d'engraissement d'autre part. Elle représente aujourd'hui près de 89 % du troupeau bovin morvandiau, c'est-à-dire environ 130 000 têtes de bétail dont 48 000 vaches reproductrices.

Par rapport au cheptel bovin de la région de programme Bourgogne, le Morvan totalise 11,3 % du nombre de bovins dont 16,4 % de celui des vaches reproductrices de races à viande et seulement 2,8 % de celui des vaches laitières. Ceci explique pourquoi quatre exploitations morvandelles sur cinq produisent essentiellement des jeunes bovins maigres de 8 à 10 mois (les broutards), et surtout de 18 à 24 mois, qui sont vendus aux emboucheurs des régions céréalières françaises ou à l'exportation.

Les ventes de "maigres" sont importantes d'août à novembre et en février-mars. Environ 80 % d'entre elles s'effectuent sur six mois de l'année, ce qui n'est pas sans danger pour le revenu des éleveurs, car les prix connaissent de fortes variations saisonnières. Le développement des groupements de producteurs pallie fort heureusement une partie de ces difficultés. Par ailleurs, pour lutter contre les fluctuations de cours, il a souvent été conseillé aux "naisseurs" morvandiaux de pratiquer eux-mêmes l'embouche de leurs animaux à partir de l'ensilage du maïs par exemple. En fait, beaucoup hésitent encore à franchir ce pas qui nécessite des investissements jugés trop onéreux par rapport à un accroissement des recettes trop incertain. Ils préfèrent au contraire revenir aux élevages traditionnels du mouton et du porc.

Le mouton, qui était autrefois l'objet d'une sorte d'interdit de la part des éleveurs de boeufs et des forestiers, se rencontre maintenant assez souvent dans les mêmes enclos que les bovins. Les brebis des races Charolaise, Southdown et Texel se prêtent bien à cet élevage complémentaire en semi-extensif. Le troupeau ovin compte 67 000 têtes (dont 47 000 brebis), soit 14,4 % du troupeau bourguignon, contre 33 000 têtes en 1955.

L'élevage du porc est davantage le fait de quelques exploitations spécialisées, sans oublier toutefois les animaux destinés à la consommation familiale qui représentent encore plus de la moitié des élevages. Au total, le nombre des truies avoisine 3 000 unités, c'est-à-dire environ 9 % du cheptel bourguignon correspondant.